

ENJEUX

Situé au sud-ouest de la façade sud de l'aéroport, le Grand projet (GP) « Vernier – Meyrin – aéroport » participe à la dynamique du Cercle de l'Innovation¹. Très bien desservi en TC, disposant de surfaces susceptibles d'évoluer, ce périmètre offre l'opportunité de créer une façade d'activités économiques le long de l'autoroute et de construire des quartiers denses de logements (par la transformation de quartiers de villas et la mutation du secteur de l'Étang) et d'aménager les quartiers bordant l'avenue Louis-Casaï.

Face à la diversité des projets placés de part et d'autre du nœud autoroutier et à la fragmentation du tissu urbain (coupures de la voie ferrée et de l'autoroute), le GP permet d'assurer une cohérence à l'échelle de l'ensemble du périmètre, d'établir des liens entre les secteurs d'activité et le cœur d'agglomération, et entre les différents quartiers.

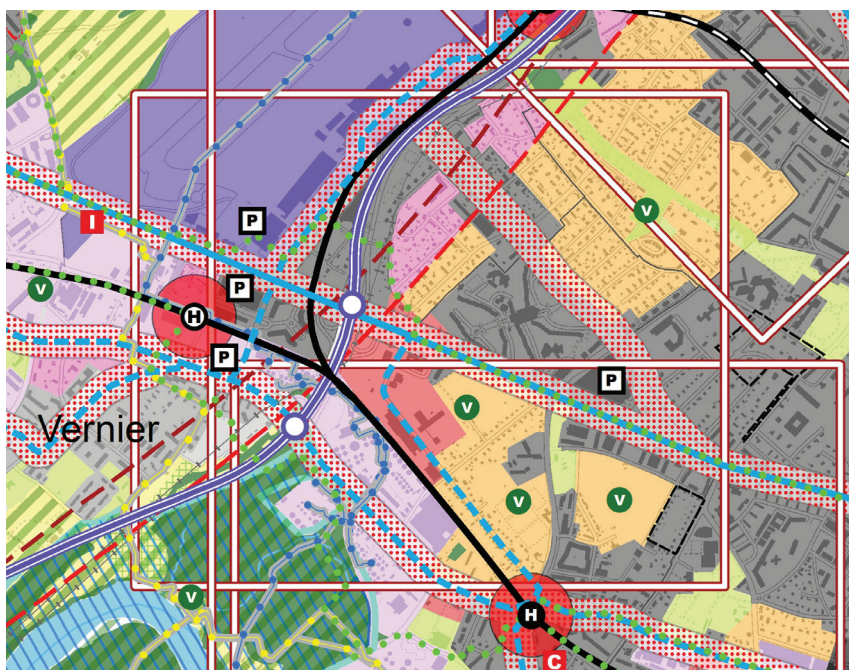
Potentiel total estimé : 3 500 logements – 5 000 à 8 000 emplois

Potentiel 2030 estimé : 2 000 logements – 4 500 emplois

DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

D'une superficie totale d'environ 180 hectares, le périmètre comprend les secteurs suivants : l'avenue Louis-Casaï, les secteurs Pré-Bois, Blandonnet, Cointrin Ouest, Cointrin Est, les Corbillettes, le secteur de l'Étang. Il est limité au sud par les secteurs des Pétroliers, au nord par l'aéroport.

Il occupe des terrains situés sur plusieurs zones d'affectation : zone aéroportuaire, zone de développement 3, zone villas, zone de verdure, zone de bois et forêt (Pré-Bois) et zone de développement industrielle et artisanale.



1) Dans le cadre des études du PACA Genève-Saint-Genis-Gex, la notion de « Cercle de l'Innovation » a été élaborée pour exprimer l'image d'un développement transfrontalier circulaire articulé autour de trois pôles internationaux (le quartier des organisations internationales, le CERN, l'aéroport). Ce développement s'appuie sur une stratégie spatiale (plusieurs adresses connectées par un TC structurant circulant autour d'un espace naturel préservé : « cœur vert ») et économique reposant sur l'innovation, l'économie du savoir et les industries de haute technologie.

OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Urbanisation

- Conforter la centralité d'un secteur à vocation tertiaire doté de services, d'équipements, de lieux de convivialité et de rencontre.
- Construire des bâtiments de grande taille afin d'assurer une protection contre le bruit aux nouveaux quartiers d'habitation situés à l'arrière.
- Requalifier la route de Pré-Bois en avenue urbaine intégrant un axe fort TC (*Cf Cercle de l'Innovation*).
- Densifier et requalifier l'avenue Louis-Casaï (planification en cours) et créer une nouvelle centralité (traitement de l'espace public, densification du pourtour) autour du carrefour du Bouchet.
- Créer une continuité urbaine entre les deux axes urbains de la route de Meyrin, de l'avenue Louis-Casaï et de la gare de Vernier.

Mobilité

- Assurer les conditions d'accessibilité aux grands sièges sociaux, aux quartiers d'habitation et à l'aéroport.
- Assurer un traitement des coupures existantes (voie ferrée, autoroute, avenue Louis Casaï) de façon à améliorer la perméabilité du tissu urbain.
- Etendre la zone d'influence de l'aéroport par la mise en place d'un système de transport collectif performant.
- Etudier la création d'un axe TC structurant entre Châtelaine et l'aéroport.
- Intégrer dans le cadre de la requalification de l'avenue Louis-Casaï, la création d'aménagements pour augmenter la vitesse commerciale TC (planification d'une voie réservée en cours).
- Prévoir des rabattements sur la future halte RER de Châtelaine.

Environnement / Paysage

- Protéger et valoriser les atouts naturels et paysagers du secteur.
- Veiller au respect des seuils critiques de polluants de l'air notamment dans les secteurs sensibles ou les normes sont parfois dépassées (NOx provenant majoritairement du transport routier).
- Mettre en place un concept d'aménagement intégrant la gestion maîtrisée des nuisances sonores (aériennes et autoroutières notamment).

À PRENDRE EN COMPTE

- Phasage : urbanisation échelonnée
- Hauteur du bâti limitée par le plafond aérien
- Foncier : terrains en mains privées, exceptées certaines parcelles propriété des CFF
- Stationnement : politique de stationnement destinée aux pendulaires des futures activités
- Risques majeurs liés aux dépôts d'hydrocarbures, risques liés aux transports dangereux sur autoroute et sur voies CFF, risques liés aux installations ferroviaires significatives (ARE-OFEV-OFT-2009 guide)
- Infrastructures : contrainte d'aménagement liée aux rayonnements non ionisants (ligne électrique à haute tension le long de l'aéroport et d'une partie du secteur Cointrin ouest)
- Équipements : construction d'un équipement sportif compatible avec les projets de l'aéroport
- Gestion des eaux : conformité au plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de l'aéroport et des communes
- Bruit : respect des normes en vigueur pour le trafic aérien (cadastre du bruit du trafic aérien établi par l'OFAC) et le trafic routier (respect de l'OPB pour la construction de locaux sensibles au bruit)
- Pollution atmosphérique : dépassements de seuils pour les NOx
- Gestion de l'énergie : synergies entre l'aéroport, les SIG et le SCANE pour l'alimentation en énergie de l'aéroport et des quartiers environnants, dans le cadre de la politique énergétique globale du SCANE
- Aménagements paysagers : prévention du péril animalier de l'aéroport
- Coordination avec les GP de Châtelaine, ZIMEYSA et Grand-Saconnex
- Mobilité : construction du saut-de-mouton ferroviaire projeté entre Pont de l'Ecu et Blandonnet

MISE EN ŒUVRE

Phasage

Plusieurs opérations sont en cours au sein du GP dont le quartier de l'Etang. La requalification de l'avenue Louis-Casaï (prévue à l'horizon 2015-2018) sera menée en parallèle. La réalisation des secteurs Cointrin Ouest, Corbillettes et Cointrin Est se fera en fonction des opportunités et de la réalisation d'infrastructures de transport. La mise en place d'un TC tangentiel entre Châtelaine et l'aéroport est prévue à horizon 2019-2022.

Démarche

- Se référer à la démarche type GP (*fiche A17*).

Actions à mener

- Coordination avec les GP Châtelaine, Grand Saconnex et ZIMEYSAVER

AUTRES INFORMATIONS

Planification cadre

- *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois 1 et 2*
- *Analyse des potentiels des sites stratégiques des territoires français de l'agglomération en regard du Schéma d'agglomération (PPDE)*. PAFVG, 2008
- *Évaluation des sites d'accueil économique du canton de Genève (PPDE)*, PAFVG, 2008
- *PACA Genève – Meyrin-St-Genis*. PAFVG, 2010
- *PACA Genève / St-Genis / Gex. Rapport final du plan de synthèse*. 2011
- *Image directrice Cointrin Ouest*, 2006
- Étude acoustique: impact des nuisances sonores sur l'urbanisation
- Étude de faisabilité et estimation du coût du réaménagement du périmètre des pétroliers, Vernier, 2010
- Étude complémentaire en vue d'une délocalisation complète du site des pétroliers, SOFIES, 2011

Projets liés

- Réalisation du saut-de-mouton IKEA – viaduc de l'Ecu
- Mesures PA2 relatives au secteur
- Enfouissement de la ligne à haute tension Alpiq (étude en cours)

Etudes directrices

- *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois 1 et 2*
- *Analyse des potentiels des sites stratégiques (PPDE)*. PAFVG, 2008
- *Évaluation des sites d'accueil économique du canton de Genève (PPDE)*, PAFVG, 2008
- *PACA Genève – Meyrin-St-Genis*. PAFVG, 2010
- *PACA Genève / St-Genis / Gex. Rapport final du plan de synthèse*. 2011
- *Image directrice Cointrin Ouest*, 2006
- Étude acoustique: impact des nuisances sonores sur l'urbanisation
- Étude de faisabilité et estimation du coût du réaménagement du périmètre des pétroliers, Vernier, 2010
- Étude complémentaire en vue d'une délocalisation complète du site des pétroliers, SOFIES, 2011

